

Zeitschrift:	Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie = Swiss journal of sociology
Herausgeber:	Schweizerische Gesellschaft für Soziologie
Band:	28 (2002)
Heft:	1
Artikel:	Divorce élevé parmi les couples dont l'homme est plus âgé que la femme : une validation à partir des données de l'état civil (1969-1998)
Autor:	Charton, Laurence / Wanner, Philippe
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-814402

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Divorce élevé parmi les couples dont l'homme est plus âgé que la femme. Une validation à partir des données de l'état civil (1969–1998)

Laurence Charton, Philippe Wanner*

Les auteurs remercient la rédaction de leur avoir fait parvenir les commentaires de M. Schmidheiny de l'Université de Berne. Une erreur s'est en effet glissée dans le libellé des tableaux 2 et 3 dans l'article « Divorcer en Suisse : Effet des facteurs individuels, de mise en couple et de couple ». Il faut lire ainsi, conformément à la distribution des écarts d'âge, la variable « différences d'âges entre partenaires » de la manière suivante « 5 ans plus jeune que la femme » (à la place de cinq ans « plus âgé »), etc. (cf. Tableau 1). Cette erreur amène par conséquent les auteurs à pondérer l'interprétation des résultats concernant les différences d'âge et en particulier le rôle de l'écart d'âge au bénéfice de l'homme (homme plus âgé que la femme) dans le processus de dissolution du mariage. Les données de l'enquête FFS pour la Suisse ne permettent en effet pas de valider l'hypothèse, avancée dans l'article, selon laquelle une union conclue entre un homme âgé et une femme jeune soit plus fragile qu'une union conclue entre deux conjoints du même âge.

Réflexions sur les données statistiques permettant d'appréhender l'influence éventuelle de l'âge des conjoints sur l'occurrence d'un divorce

Revenons cependant sur le rôle de l'écart d'âge entre hommes et femmes dans le processus de divortialité en Suisse. L'enquête sur la famille, si elle apporte des informations générales sur la question de la divortialité en Suisse, n'en reste pas moins plutôt limitée dans l'analyse de l'interaction entre âges des conjoints et l'occurrence d'un divorce, en raison du faible échantillon. Le nombre de couples dont la femme est plus âgée de 5 années au moins par rapport à son conjoint est plutôt faible (environ 2% des couples). Ceci induit par conséquent au niveau du risque estimé de divorce pour ces couples un intervalle de confiance important, rendant l'interprétation des résultats difficile.

Les données de l'état civil concernant les mariages d'une part et les divorces de l'autre, mises à disposition par l'Office fédéral de la statistique, paraissent en revanche plus adaptées à l'analyse de l'impact de l'écart d'âge entre conjoints dans l'occurrence d'un divorce en raison d'une approche exhaustive du phénomène.

A partir des statistiques publiées par l'Office fédéral de la statistique (OFS, 2000), on peut ainsi observer une légère augmentation de la fréquence des mariages entre personnes présentant un écart d'âge supérieur à 10 ans. En 1969, par exemple,

* Laurence Charton et Philippe Wanner, Forum Suisse pour l'étude des Migrations et de la Population, Unité de démographie, rue des Terreaux 1, CH-2000 Neuchâtel

seuls 1,3% des mariages comptabilisés concernent une femme plus âgée que l'homme d'au moins 10 ans¹. Cette proportion passe à 1,5% pour les mariages conclus en 1990. La proportion de mariages où la femme est plus âgée que l'homme, entre 5 et 9 ans, est plus élevée, et elle augmente pour de 3,2 à 4,1% des mariages. A l'opposé, il a été dénombré, respectivement pour les promotions 1969 et 1990, 8,3% et 11% de mariages où l'homme est plus âgé que son épouse de 10 ans au moins. Malgré ces tendances, la plupart des mariages surviennent donc dans des couples où l'époux est plus âgé de moins de 10 ans que la femme, où les conjoints ont le même âge et où l'épouse est légèrement plus âgée (1 ou 2 ans) que son partenaire. Il s'agit d'écart d'âge entre conjoints considérés d'un point de vue statistique comme « classiques ».

La question de la rupture du couple marié doit être appréhendée en ayant à l'esprit deux biais dans les données, biais qui peuvent entacher l'analyse de la divortialité. Le premier est relatif à la migration, le second à la mortalité. Les statistiques du mariage et du divorce publiées par l'OFS recensent les unions ou ruptures enregistrées parmi la population domiciliée en Suisse. Il se peut ainsi que certains mariages conclus alors que les conjoints résidaient à l'étranger ont été suivis d'un divorce enregistré en Suisse. De même, quelques mariages conclus entre deux conjoints domiciliés en Suisse ont pu être suivis d'un divorce enregistré à l'étranger. Compte tenu des flux migratoires importants aux âges auxquels se déroulent ces événements, ce biais n'est pas négligeable, et on peut penser que le premier volet de ce biais (divorces en Suisse concernant des mariages conclus à l'étranger) soit plus important que le second volet (mariage en Suisse, divorce à l'étranger).

Ce phénomène, qui depuis 1998 peut être contrôlé grâce à la présence dans le questionnaire de l'état civil d'une question sur le lieu de mariage, explique les divergences qui peuvent parfois apparaître entre le nombre de divorces enregistrés comparativement au nombre de mariages. Une certaine prudence est donc nécessaire quant à l'interprétation des niveaux de divortialité (cf. Wanner, 2001).

Le second biais qui concerne la mortalité joue un rôle plus délicat encore pour l'appréhension des niveaux de divortialité en fonction de l'âge des époux. En matière de rupture de couple, le décès est en effet non seulement un risque « concurrentiel » au divorce – le veuvage ayant été jusqu'à la fin des années 1990 le principal mode de dissolution des couples; mais il est aussi un élément perturbateur pour l'analyse de la divortialité en fonction de la différence d'âge entre époux. En raison des différentiels de survie entre hommes et femmes, c'est surtout parmi les couples composés d'un homme beaucoup plus âgé que la femme que le risque de veuvage est élevé, entraînant donc un biais lors de la mesure de la proportion de mariages rompus par le divorce.

¹ Nous avons calculé les écarts d'âge en différences de millésimes, les données de l'état civil n'enregistrant la date exacte de naissance qu'à partir de 1987.

Différence d'âge entre époux et divortialité, une analyse de l'état civil

Les Tableaux 2a/2b présentent, pour quatre promotions de mariage, les effectifs distribués selon les différences d'âges entre époux. Sont également présentés les nombres de divorces qui correspondent à ces promotions de mariage, ainsi que les « taux de divortialité », après différentes durées de mariage (5, 10, 15, 20 et 25 ans). Ces taux de divortialité sont estimés selon deux manières : d'abord, par le simple rapport entre nombre de divorces et nombre de mariages correspondants (colonnes « taux »), ensuite par le rapport entre nombre de divorces et nombre de mariages *non terminés par un veuvage* (colonnes « taux corrigé »). Dans le deuxième des cas, on prend en compte ce phénomène « perturbateur » du veuvage, en redressant ainsi les taux².

Les résultats montrent clairement des taux de divortialité plus élevés parmi les couples « non classiques » en termes d'âge. Cela a notamment été observé dans le cadre de l'enquête sur la famille et mis en évidence par M. Schmidheiny – la divortialité paraissant particulièrement élevée parmi les unions conclues entre une femme âgée d'au moins 15 ans de plus que l'homme. Concernant les couples pour lesquels l'homme est beaucoup plus âgé que la femme, la proportion d'unions se terminant par le divorce est également plus élevée que parmi les unions « classiques ». Cela apparaît en particulier lorsque l'on tient compte du risque concurrentiel que constitue le veuvage (« taux corrigé »). Avant le 15^e anniversaire de mariage, 22% des mariages de la promotion 1969 non terminés par un veuvage, pour lesquels l'homme a 20 ans de plus que la femme, ont été dissous par un divorce, contre 15% pour les unions entre un homme et une femme ayant entre 2–4 ans de différence au profit de l'homme. Les chiffres respectifs pour la promotion 1980, sont de 32% et 20% (Tableaux 2a/2b).

Ainsi, s'il est vrai que les unions maritales entre homme jeune et femme âgée soient particulièrement soumises au risque de divorce, il peut être aussi clairement établi que le risque de divorce est élevé parmi les couples où l'homme est plus âgé que la femme. Compte tenu de la mortalité différentielle des hommes et des femmes, il faut néanmoins tenir compte du risque concurrentiel de veuvage pour estimer correctement le niveau de divortialité et mettre correctement en évidence le risque plus élevé de divorce pour les mariages entre conjoints dont l'époux est beaucoup plus âgé que l'épouse.

Il semble ainsi que l'augmentation de la divortialité pour ce type d'unions, relevé dans notre article de manière erronée à partir des données de l'enquête sur la famille, et contestée par M. Schmidheiny, soit bien réel. Les données exhaustives de l'état civil montrent en effet clairement ce phénomène. L'interprétation sociologique sur le risque accru de divortialité, faite dans l'article : « Divorcer en Suisse : Effet des facteurs individuels, de mise en couple et de couple », apparaît

² Nous préférons cette méthode de correction de taux à la construction d'un modèle de survie, complexe à modéliser à partir des données de l'état civil.

par conséquent, sur la base d'analyses fondées sur des données d'état civil, légitime pour la Suisse.

Références

- Office fédéral de la statistique (2000), *Mouvement de la population en Suisse 1998*, OFS, Neuchâtel.
 Wanner P. (2001), *Analyse biographique des événements familiaux. Une application à partir de la statistique du mouvement naturel BEVNAT*, Démos 3/2001, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.

Tableau 1: Facteurs influençant la probabilité de divorce entre la date du mariage et celle de l'Enquête Suisse sur la Famille 1994/95

Variables	Hommes Risque relatif	Int. Conf	p	Femmes Risque relatif	Int. Conf	p
Date du mariage						
1962–1969	1.17	(0.46–3.03)		1.07	(0.63–1.83)	
1970–1979	1.05	(0.49–2.27)		1.01	(0.63–1.63)	
1980–1989	1.30	(0.63–2.69)		1.14	(0.72–1.79)	
1990–1995	1.00			1.00		
Union précédant celle-ci						
Aucune	1.00			1.00		
Une ou plus	1.54	(0.82–2.93)		1.11	(0.78–1.58)	
Pratique religieuse de la mère						
Régulière	1.00			1.00		
Irrégulière	1.29	(0.83–2.00)		1.28	(0.97–1.68)	
Non pratiquant	1.58	(0.98–2.55)		1.21	(0.90–1.63)	
Pratique religieuse du père						
Régulière	1.00			1.00		
Irrégulière	1.01	(0.64–1.60)		0.69	(0.51–0.94)	
Non pratiquant	0.67	(0.41–1.10)		0.82	(0.61–1.10)	
Pratique religieuse de la personne interrogée						
Régulière	1.00			1.00		
Irrégulière	1.36	(0.70–2.64)		1.32	(0.96–1.80)	
Non pratiquant	2.93	(1.54–5.57)	**	2.49	(1.83–3.41)	***
Niveau de formation de la mère						
Primaire	1.00			1.00		
Secondaire	1.09	(0.77–1.55)		0.92	(0.74–1.13)	
Tertiaire	1.09	(0.65–1.81)		1.03	(0.76–1.39)	
Niveau de formation du père						
Primaire	1.00			1.00		
Secondaire	0.93	(0.66–1.30)		1.16	(0.95–1.42)	
Tertiaire	1.73	(0.82–3.62)		1.86	(1.13–3.06)	*
Nationalité des parents						
Parents suisses	1.00			1.00		
Couples mixtes	0.72	(0.49–1.07)		1.00	(0.79–1.26)	
Couples étrangers	0.92	(0.57–1.49)		1.61	(1.24–2.09)	***

Divorce éventuel des parents					
Divorcés	1.00		1.00		
Non divorcés	0.74	(0.48–1.14)	0.68	(0.54–0.86)	**
Etat civil du conjoint à la mise en couple					
Célibataire	1.00		1.00		
Ex-marié	0.73	(0.37–1.43)	1.31	(0.91–1.88)	
Différence d'âge entre les conjoints					
Homme plus jeune d'au moins cinq ans	1.11	(0.50–2.45)	2.02	(1.05–3.90)	*
Homme plus jeune de 1–4 ans	1.02	(0.63–1.66)	0.97	(0.66–1.42)	
Moins d'une année d'écart	1.00		1.00		
Femme plus jeune de 1–4 ans	1.02	(0.69–1.50)	0.83	(0.65–1.06)	
Femme plus jeune d'au moins cinq ans	1.33	(0.79–2.24)	0.91	(0.69–1.20)	
Le conjoint avait-il un ou plusieurs enfants					
Non	1.00		1.00		
Oui	2.79	(1.47–5.29)	1.23	(0.80–1.91)	
Age au moment du mariage					
Moins de 20 ans	1.64	(0.56–4.78)	2.20	(1.59–3.05)	***
20–22 ans	1.23	(0.81–1.86)	1.30	(1.02–1.66)	*
23–25 ans	1.00		1.00		
26–29 ans	0.79	(0.54–1.16)	1.08	(0.81–1.44)	
30 ans et plus	0.45	(0.25–0.83)	0.93	(0.63–1.38)	
Grossesse en cours au moment du mariage					
Non			1.00		
Oui			1.20	(0.94–1.52)	
Niveau de formation atteint au moment du mariage					
Primaire	1.00		1.00		
Secondaire	1.46	(0.98–2.18)	0.83	(0.62–1.10)	
Tertiaire	0.81	(0.48–1.36)	0.86	(0.55–1.32)	
Statut d'emploi au moment du mariage					
Etudiant	1.00		1.00		
Actif	1.29	(0.87–1.91)	0.99	(0.72–1.37)	
Non actif	1.17	(0.53–2.58)	0.93	(0.66–1.30)	
Durée de la cohabitation prémaritale					
Aucune cohabitation prémaritale	1.00		1.00		
Moins d'une année d'écart	1.29	(0.83–1.99)	1.12	(0.87–1.43)	
Entre 1 et 2 ans	1.69	(1.10–2.59)	*	1.49	(1.13–1.95)
Deux ans et plus	1.82	(1.21–2.75)	**	1.05	(0.79–1.39)
Naissance d'un enfant au cours du mariage					
Aucune naissance	1.00		1.00		
Au cours des 12 premiers mois	0.74	(0.51–1.08)	0.49	(0.38–0.64)	***
Au cours de la deuxième année	0.67	(0.43–1.04)	0.56	(0.42–0.73)	***
Au cours de la troisième année	0.74	(0.44–1.26)	0.37	(0.26–0.53)	***
Après la troisième année	0.63	(0.39–1.03)	0.44	(0.31–0.62)	***
Effectif (nombre de mariages)	1472		3086		
Nombre de divorces observés	198		533		
Qualité de l'estimation	khi ² = 102.3 (38 degrés l.) p = 0.000		khi ² = 296.5 (39 degrés l.) p = 0.0001		

Estimations selon un modèle de Cox. Intervalles de confiance à 95%. * p < 0.05 ** p < 0.01 *** p < 0.001. Données non pondérées.

Tableau 2a: Mariages, divorces et veuvages, selon les données de l'état civil, pour quelques promotions de mariages

Ecart d'âge entre époux	Effectif des mariages		Ruptures totales ¹ N	Veuivages totaux ¹ N
	N	en %		
<i>Promotion 1969</i>				
Femme plus âgée que l'homme				
de 20 ans et plus	27	0.1	9	14
de 15-19 ans	75	0.2	26	24
de 10-14 ans	366	0.8	111	79
de 5-9 ans	1'501	3.2	440	275
de 2-4 ans	3'858	8.2	1'225	424
Ecart d'âge inférieur à 2 ans	13'141	28.0	3'703	1'109
Homme plus âgé que la femme				
de 2-4 ans	14'463	30.9	3'625	1'283
de 5-9 ans	9'589	20.5	2'183	1'292
de 10-14 ans	2'509	5.4	552	703
de 15-19 ans	872	1.9	193	381
de 20 ans et plus	485	1.0	95	272
<i>Promotion 1975</i>				
Femme plus âgée que l'homme				
de 20 ans et plus	20	0.1	13	90
de 15-19 ans	67	0.2	35	18
de 10-14 ans	252	0.7	116	49
de 5-9 ans	1'139	3.2	507	136
de 2-4 ans	2'801	8.0	1'191	210
Ecart d'âge inférieur à 2 ans	9'125	25.9	2'735	520
Homme plus âgé que la femme				
de 2-4 ans	10'890	31.0	2'698	685
de 5-9 ans	7'854	22.3	1'899	691
de 10-14 ans	1'993	5.7	458	394
de 15-19 ans	644	1.8	150	210
de 20 ans et plus	404	1.2	87	180
<i>Promotion 1980</i>				
Femme plus âgée que l'homme				
de 20 ans et plus	27	0.1	26	12
de 15-19 ans	63	0.2	40	14
de 10-14 ans	257	0.7	145	28
de 5-9 ans	1'188	3.3	447	86
de 2-4 ans	2'854	8.0	880	155
Ecart d'âge inférieur à 2 ans	9'138	25.6	2'291	415
Homme plus âgé que la femme				
de 2-4 ans	10'979	30.7	2'777	506
de 5-9 ans	7'859	22.0	2'176	443
de 10-14 ans	2'216	6.2	611	225
de 15-19 ans	708	2.0	205	141
de 20 ans et plus	432	1.2	123	159

Ecart d'âge entre époux	Effectif des mariages		Ruptures totales ¹ N	Veuivages totaux ¹ N
	N	en %		
<i>Promotion 1985</i>				
Femme plus âgée que l'homme				
de 20 ans et plus	37	0.1	40	10
de 15–19 ans	74	0.2	47	8
de 10–14 ans	319	0.8	154	30
de 5–9 ans	1'441	3.7	461	78
de 2–4 ans	3'142	8.1	862	114
Ecart d'âge inférieur à 2 ans	9'874	25.5	2'133	248
Homme plus âgé que la femme				
de 2–4 ans	11'535	29.8	2'426	305
de 5–9 ans	8'417	21.7	1'998	349
de 10–14 ans	2'474	6.4	681	201
de 15–19 ans	941	2.4	284	117
de 20 ans et plus	522	1.4	138	115

Note

- 1 Le nombre total de veuvages et de divorces est celui enregistré par la statistique de l'état civil (BEVNAT). Il peut être supérieur au nombre de mariages correspondant en raison des migrations (cf. texte)

Source : *Données transmises par l'OFS, Statistique du mouvement naturel de la population (BEVNAT)*

Tableau 2b: Divorces, selon les données de l'état civil, pour quelques promotions de mariages

Ecart d'âge entre époux	Divorces avant le						25e anniversaire								
	5e anniversaire ¹			10e anniversaire ¹			15e anniversaire			20e anniversaire			N		
	N	Taux	Taux	N	Taux	Taux	N	Taux	Taux	N	Taux	Taux	N	Taux	Taux
<i>Promotion 1969</i>															
Femme plus âgée que l'homme															
de 20 ans et plus	1	3.7	3.7	7	25.9	28.0	8	29.6	36.4	9	33.3	45.0	9	33.3	50.0
de 15-19 ans	9	12.0	12.5	15	20.0	21.1	21	28.0	31.3	24	32.0	36.9	25	33.3	41.0
de 10-14 ans	19	5.2	5.2	46	12.6	12.9	68	18.6	19.8	81	22.1	25.0	99	27.0	32.6
de 5-9 ans	68	4.5	4.6	214	14.3	14.6	299	19.9	20.9	345	23.0	25.2	397	26.4	30.3
de 2-4 ans	189	4.9	4.9	530	13.7	13.9	803	20.8	21.5	962	24.9	26.3	1'105	28.6	30.9
Ecart d'âge inférieur															
à 2 ans	527	4.0	4.0	1'498	11.4	11.5	2'263	17.2	17.6	2'822	21.5	22.3	3'270	24.9	26.3
Homme plus âgé que la femme															
de 2-4 ans	516	3.6	3.6	1'419	9.8	10.0	2'116	14.6	15.0	2'767	19.1	19.9	3'207	22.2	23.6
de 5-9 ans	320	3.3	3.4	876	9.1	9.3	1'307	13.6	14.2	1'667	17.4	18.5	1'943	20.3	22.3
de 10-14 ans	109	4.3	4.4	239	9.5	10.0	356	14.2	15.6	444	17.7	20.7	499	19.9	25.0
de 15-19 ans	38	4.4	4.6	97	11.1	12.2	136	15.6	18.6	165	18.9	24.7	179	20.5	30.1
de 20 ans et plus	24	4.9	5.3	55	11.3	13.8	75	15.5	22.1	84	17.3	27.7	92	19.0	35.9
<i>Promotion 1975</i>															
Femme plus âgée que l'homme															
de 20 ans et plus	2	10.0	10.5	8	40.0	50.0	11	55.0	73.3	11	55.0	91.7	13	65.0	100.0
de 15-19 ans	10	14.9	14.9	19	28.4	30.6	24	35.8	42.9	28	41.8	52.8	35	52.2	71.4
de 10-14 ans	26	10.3	10.4	55	21.8	22.7	71	28.2	30.7	85	33.7	39.2	116	46.0	57.1
de 5-9 ans	103	9.0	9.2	245	21.5	22.4	312	27.4	29.2	370	32.5	35.7	507	44.5	50.5
de 2-4 ans	200	7.1	7.2	474	16.9	17.2	655	23.4	24.1	785	28.0	29.5	1'191	42.5	46.0
Ecart d'âge inférieur															
à 2 ans	593	6.5	6.5	1'367	15.0	15.2	1'884	20.6	21.2	2'312	25.3	26.4	2'735	30.0	31.8
Homme plus âgé que la femme															
de 2-4 ans	584	5.4	5.4	1'364	12.5	12.7	1'912	17.6	18.1	2'402	22.1	23.1	2'698	24.8	26.4
de 5-9 ans	410	5.2	5.3	1'015	12.9	13.2	1'462	18.6	19.4	1'836	23.4	24.9	1'899	24.2	26.5
de 10-14 ans	99	5.0	5.1	238	11.9	12.7	352	17.7	19.6	441	22.1	25.8	458	23.0	28.6
de 15-19 ans	39	6.1	6.3	89	13.8	15.3	130	20.2	24.1	145	22.5	29.7	150	23.3	34.6
de 20 ans et plus	22	5.4	6.0	59	14.6	17.6	78	19.3	25.6	87	21.5	32.3	87	21.5	38.8

<i>Promotion 1980</i>											
Femme plus âgée que l'homme											
de 20 ans et plus	12	44.4	50.0	20	74.1	90.9	24	88.9	100.0	26	96.3
de 15-19 ans	12	19.0	20.7	27	42.9	47.4	35	55.6	63.6	40	63.5
de 10-14 ans	43	16.7	17.0	94	36.6	37.8	125	48.6	53.2	145	56.4
de 5-9 ans	133	11.2	11.3	280	23.6	24.1	373	31.4	32.8	447	37.6
de 2-4 ans	242	8.5	8.5	500	17.5	17.8	699	24.5	25.3	880	30.8
Ecart d'âge inférieur à 2 ans	554	6.1	6.1	1'247	13.6	13.9	1'770	19.4	20.0	2'291	25.1
Homme plus âgé que la femme											
de 2-4 ans	629	5.7	5.8	1'459	13.3	13.5	2'162	19.7	20.3	2'777	25.3
de 5-9 ans	490	6.2	6.3	1'179	15.0	15.3	1'716	21.8	22.7	2'176	27.7
de 10-14 ans	156	7.0	7.2	354	16.0	16.6	497	22.4	24.1	611	27.6
de 15-19 ans	49	6.9	7.3	125	17.7	19.5	172	24.3	28.3	205	29.0
de 20 ans et plus	40	9.3	10.2	70	16.2	19.8	98	22.7	31.9	123	28.5
											45.1
<i>Promotion 1985</i>											
Femme plus âgée que l'homme											
de 20 ans et plus	15	40.5	45.5	37	100.0	100.0	40	100.0	100.0		
de 15-19 ans	10	13.5	14.1	33	44.6	46.5	47	63.5	71.2		
de 10-14 ans	60	18.8	19.3	123	38.6	41.0	154	48.3	53.3		
de 5-9 ans	145	10.1	10.2	327	22.7	23.5	461	32.0	33.8		
de 2-4 ans	244	7.8	7.8	597	19.0	19.4	862	27.4	28.5		
Ecart d'âge inférieur à 2 ans	549	5.6	5.6	1'380	14.0	14.2	2'133	21.6	22.2		
Homme plus âgé que la femme											
de 2-4 ans	627	5.4	5.5	1'568	13.6	13.8	2'426	21.0	21.6		
de 5-9 ans	579	6.9	7.0	1'343	16.0	16.4	1'998	23.7	24.8		
de 10-14 ans	216	8.7	9.0	487	19.7	20.7	681	27.5	30.0		
de 15-19 ans	84	8.9	9.3	196	20.8	22.5	284	30.2	34.5		
de 20 ans et plus	56	10.7	11.5	100	19.2	22.4	138	26.4	33.9		

Note

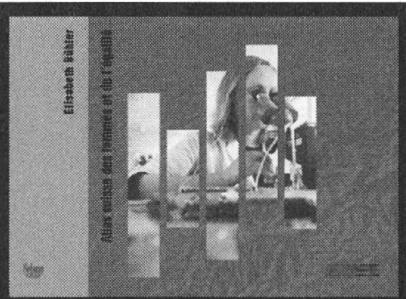
¹ Pour la promotion de mariages 1969, le taux corrigé avant le 10^e anniversaire est estimé, la date de naissance de l'époux de la femme décédée n'étant disponible qu'à partir de 1979

Source : Données transmises par l'OFS, Statistique du mouvement naturel de la population (BEV/NAT)

Elisabeth Bühler

Atlas suisse des femmes et de l'égalité

2002, ISBN 2-88351-024-5
136 pages, SFr. 38.—



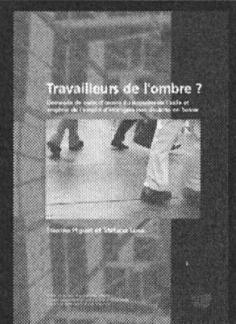
Titel der deutschsprachigen Ausgabe:
Frauen- und Gleichstellungsatlas (ISBN 3-908239-79-6)

Etienne Piguet et Stefano Losa

Travailleurs de l'ombre ?

Demande de main-d'œuvre du domaine de l'asile et ampleur de l'emploi d'étrangers non déclarés en Suisse

2002, ISBN 2-88351-025-3
84 pages, SFr. 28.—



René Levy, Dominique Joye, Olivier Guye,
Vincent Kaufmann

Tous égaux ?

De la stratification aux représentations

1997, ISBN 2-88351-016-4
670 pages, SFr. 89.—



Catherine Moser, Denise Nyfeler, Martine Verwey (Hrsg.)

Traumatisierungen von Flüchtlingen und Asyl Suchenden

Einfluss des politischen, sozialen und medizinischen Kontextes

2001, ISBN 3-908239-87-7
151 Seiten, SFr. 28.—



Le social
en lecture

Salon du livre de Genève 2002

du mercredi 1er au dimanche 5 mai
(Stands entre les rues Andersen
et Balzac Nos. 13, 15 & 17)

Editions Seismo

cp 303, 8025 Zurich
www.seismoverlag.ch
seismo@gmx.ch

